

**Bio-Spot pour chiens
Produit pour Fabrication en vrac**

POUR UTILISATION EN FABRICATION SEULEMENT

GARANTIE

Permétrine..... 45,0 %
Pyriproxyfen..... 5,0 %

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 27679 *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ

ATTENTION

(insérer « Symboles d'avertissement » - Triangle 'Crâne et os croisés' et 'Flamme')

POISON

Contenu net : 209 L

**Titulaire
Sociétés Farnam
301 West Osborn Road
Phoenix, Arizona 85013
602-285-1660**

**Fabricant de pesticides
McLaughlin Gormley King Co
8810 Tenth Ave.
Minneapolis, MN 55427
800-645-6466**

**Site reconditionnement
Laboratoires Confab
3400 Losch Blvd
St-Hubert, PQ J3Y 5T6
450-443-6666**

MODE D'EMPLOI :

Doit être utilisé uniquement dans le reconditionnement d'un pesticide enregistré en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ. Observer scrupuleusement tous les avertissements de manutention et d'utilisation de pesticide. Peut être nocif si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Peut causer une irritation aux yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Porter des vêtements de protection, incluant combinaison/tablier, gants résistant aux produits chimiques, masque/visière de protection, lunettes protectrices et bottes en manipulant, mélangeant ou chargeant ce produit. Utiliser dans un endroit bien aéré. Laver soigneusement avec de l'eau savonneuse après la manipulation du produit et avant de manger, boire, ou fumer. Laver les vêtements contaminés à l'eau savonneuse et séparer des autres articles lavés avant de les utiliser à nouveau. Ce produit est toxique pour les poissons et les animaux sauvages. Tenir éloigner des lacs, des ruisseaux ou étangs. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

PREMIERS SOINS:**POUR LES YEUX:**

Laver à l'eau propre pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

SUR LA PEAU:

Retirer les vêtements contaminés et laver la région à plusieurs reprises avec de l'eau savonneuse.

SI AVALÉ:

Boire un ou deux verres d'eau et provoquer le vomissement en enfonçant un doigt dans la gorge ou un objet émoussé, ou si possible, en administrant du sirop d'ipéca. Ne pas provoquer de vomissement ou faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Consulter un médecin **IMMÉDIATEMENT**.

SI INHALÉ:

Amener la victime au grand air. Pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Apporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du pesticide lors de la consultation d'un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Traiter selon les symptômes. Pas d'antidote spécifique.

ENTREPOSAGE:

Ranger droit dans le contenant original hermétiquement scellé dans un endroit bien aéré. Ranger dans un endroit frais et sec, loin de toute nourriture, pâture ou autres pesticides. Garder hors d'atteinte des personnes non autorisées. Protéger du soleil et de l'humidité. Ne pas ranger près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION:

Les fabricants canadiens de pesticides qui utilisent ce produit devraient éliminer des ingrédients actifs superflus et des contenants, selon les règlements municipaux ou provinciaux. Pour des renseignements sur l'élimination des produits inutilisés ou superflus, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Contacter le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement, et pour le nettoyage de déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit uniquement être utilisé conformément aux instructions sur cette étiquette. L'utilisation d'un pesticide dans des conditions dangereuses constitue une infraction sous la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

AVIS À L'ACHETEUR:

La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))